

Politique de la famille

Les grands axes dévoilés par la SECF

En collaboration avec le FNUAP, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine a organisé lundi dernier au centre de promotion féminine de Nouakchott un atelier de trois jours, dont le but est d'œuvrer à la modernisation de la politique de la famille, ainsi qu'à diagnostiquer les obstacles et les contraintes à cette modernisation et la définition des grandes lignes des perspectives d'avenir de la politique de la famille. Plus de 40 personnes représentant divers départements concernés par les domaines de la femme et de l'enfant prennent part à cet atelier. Dans son intervention, la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, M. Zeinabou Mint Mohamed Ould Nahah a parlé des grands axes de la politique de la famille qui sont la réglementation des différents aspects de la vie familiale, l'amélioration des capacités éducatives, la contribution à la création de ressources économiques permanentes, l'appui aux capacités de production et de gestion ainsi que l'amélioration des conditions sociales de la famille.